

**D****Déclaration en matière de stratégie Erasmus**  
**(Stratégie globale)**

La stratégie internationale de la Communauté d'universités et établissements - l'Université Paris Lumières (UPL) s'inscrit dans le cadre de son contrat pluriannuel de site (2014-2018).

En effet, l'internationalisation en matière de recherche et de formation est une priorité de l'UPL. Située au premier rang en sciences sociales au niveau national et au troisième rang en sciences humaines et humanités, l'Université Paris Lumières est caractérisée par une offre de formation et des activités de recherches fortement ciblées en Sciences Humaines et Sociales (SHS). L'internationalisation des SHS portée par l'UPL est considérée comme une forte priorité afin de rendre visibles à l'international les atouts de l'Université.

Les membres fondateurs, à savoir les universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre la Défense partagent l'objectif de développement, d'une part des programmes de recherche et de formation internationaux, et indissociablement, des mobilités internationales pour les étudiants, les doctorants, les chercheurs et enseignants-chercheurs sortants et entrants. Afin de renforcer l'attractivité de son offre de recherche et de formation, dans le cas des mobilités entrantes, l'UPL propose de se doter de nouveaux outils permettant de renforcer sa visibilité à l'international. D'autre part, la stratégie scientifique de l'UPL est toute entière traversée par cette priorité donnée à l'international. Un bureau Europe est chargé de sensibiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs aux possibilités de financements européens pour la recherche (à travers le programme Horizon 2020 principalement). L'objectif est de permettre à la communauté de la recherche d'acquérir une meilleure connaissance des programmes européens pour la recherche et de renforcer le nombre de dépôts de projets sur le long terme. En effet, la participation aux programmes de recherche européens constitue un levier important d'accroissement de la visibilité et du rayonnement de l'UPL en Europe mais aussi à l'international. La mise en œuvre du label « doctorat européen » au sein de l'UPL apparaît également comme une priorité.

Dans le même objectif de renforcer sa présence internationale, l'UPL souhaite augmenter le nombre de ses co-tutelles internationales, et s'engage dans une politique d'Information Scientifique et Technique (IST) d'envergure, afin de renforcer la visibilité internationale de ses travaux de recherche.

La Licence d'études politiques du Nouveau Collège d'Etudes Politiques qui est la première formation accréditée au niveau de la ComUE et qui est accessible à partir de la 2<sup>e</sup> année de licence, a pour objectif d'offrir une déclinaison ambitieuse dans le domaine des études politiques, en ouvrant les disciplines françaises à des questionnements étrangers tout comme, en retour, en favorisant la diffusion d'une *French Touch* sur ces questions parmi nos partenaires internationaux.

Les thématiques privilégiées du NCEP font écho à des secteurs de formation et d'activité au premier plan à l'international, qui ne sont pas toujours visibles aujourd'hui en France : nombre de ses approches (telles celles, parmi les enseignements, concernant la bioéthique, la question de l'Etat, etc.), sont reconnues comme particulièrement innovantes et originales au niveau international. Le Nouveau Collège d'Etudes Politiques – et par conséquent les universités qui le portent – rempliront ici une double fonction : fonction d'innovation dans le paysage universitaire français et fonction de diffusion à l'international d'approches du politique innovantes telles qu'elles sont travaillées en France.

Avec la proposition d'un semestre de mobilité internationale obligatoire en Licence 3 pour tous les étudiants, organisé par la formation et encadré par l'équipe pédagogique, la dimension internationale est placée résolument au cœur de la Licence du Nouveau Collège d'Etudes Politiques.

L'association de l'UPL avec de grandes institutions culturelles françaises, fortes de leur réseau européen et international, permettra notamment, dans le cadre des stages à l'étranger proposés par le NCEP pour tous ses étudiants, d'activer un réseau de partenaires privés et publics internationaux, et ainsi de renforcer le côté international de la formation et sa propre visibilité.

Par ailleurs la collaboration avec le CNOUS et les CROUS de Versailles et Créteil permettra d'assurer un logement de qualité pour les chercheurs, enseignants invités et étudiants étrangers à l'UPL.

Concernant les étudiants qui partiront tous en mobilité dès 2018, l'UPL aura la taille critique pour envisager une politique de stages à l'étranger, par l'activation du réseau de partenaires publics et privés que peuvent avoir l'ensemble des associés à UPL, notamment les grandes institutions culturelles.

Le Nouveau Collège d'Etudes Politiques (NCEP), dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2016, est la première formation accréditée au niveau de la ComUE. Organisée à partir de la Licence 2, elle permettra de fédérer des enseignants-chercheurs, rattachés à diverses disciplines, autour d'un programme de formation original, pluridisciplinaire et caractérisé par une forte mobilité internationale. La pratique des langues est également fortement ancrée au NCEP. Les étudiants ont la possibilité outre l'anglais qui est obligatoire, d'étudier une deuxième langue vivante parmi les 9 langues proposées par le Centre de ressources de langues de l'Université Paris Ouest.

L'ensemble des étudiants du NCEP pourront ainsi partir étudier un semestre dans l'une des universités partenaires de l'UPL au second semestre de la 3<sup>e</sup> année et y valider 30 crédits ECTS, sous la supervision des enseignants référents. En conséquence et par réciprocité, le NCEP aura vocation à intégrer dans ses cursus de L2, L3 et M1 une cinquantaine d'étudiants étrangers des universités partenaires.

Cette volonté de mobilité se traduit également par un fort accompagnement administratif, afin de permettre à chaque étudiant (entrant et sortant) de bénéficier des meilleures conditions possibles dans le cadre de son semestre à l'étranger.

L'encadrement sera assuré par les responsables des échanges internationaux du NCEP (membres de l'équipe pédagogique constituant les référents des étudiants pour l'information sur la mobilité, le choix d'une université d'accueil, le suivi durant le déroulement des échanges et la phase de retour). L'équipe de pilotage du NCEP s'assurera de la possibilité matérielle pour chaque étudiant de partir en mobilité, par la négociation de solutions avec les partenaires internationaux concernant les montants inégaux de droits d'inscription et l'obtention de bourses de mobilité étudiantes.

Ceci s'accompagnera du développement de cursus intégrés, de co-diplômes voire de l'expérimentation de doubles diplômes avec certaines universités partenaires privilégiées, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères et du développement international. Le diplôme délivré n'est pas à l'heure actuelle un diplôme international, mais des discussions sont entamées pour proposer des diplômes conjoints (notamment avec l'Université de Vienne pour un possible cursus Erasmus Mundus).

Le NCEP a entrepris de nouer des conventions internationales avec un groupe circonscrit d'universités. En Europe cela concerne l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas ; par ailleurs, d'autres contacts sont envisagés avec des universités en Europe de l'Est. Hors Europe des accords sont en discussion avec des universités américaine (University of Southern California) argentine (Université de Buenos Aires), et japonaise (Université de Today).

L'Université Paris Lumières souhaite être un acteur clé de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui développe des connexions internationales dynamiques en anticipant la globalisation des défis mondiaux de l'enseignement et de la recherche.

La participation au programme Erasmus + permettra à l'Université Paris Lumières de s'affirmer comme une université de recherche globale de niveau mondial capable d'offrir des formations de qualité dans le domaine des Sciences humaines et Sociales aux étudiants du monde entier. Le développement de nouveaux projets Mundus contribuera à dynamiser le secteur de la recherche en multipliant les collaborations et les échanges de chercheurs. Les nouvelles possibilités qu'offre le programme favoriseront l'accroissement de la mobilité sortante hors Europe, tout particulièrement celle des personnels que l'établissement souhaite renforcer.

Ces objectifs n'obéreront pas les autres initiatives en direction des pays ou zones géographiques qui intègrent l'articulation structurante formation/recherche par exemple avec les Etats-Unis, l'Asie, l'Amérique du Sud et encouragera tout projet de formation diplômante avec et pour des pays tiers, de création de réseaux scientifiques et de formation à la recherche multilatéraux.

Enfin, la mise en commun des moyens des universités membres Paris 8 et Paris Ouest (service des sports, service culturel, service de médecine préventive, logements étudiants) permet à l'Université Paris Lumières d'offrir un vaste éventail de services aux étudiants et personnels en mobilité qui lui confère un fort pouvoir d'attractivité au niveau international.

**E**

## Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.  
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

*déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.*

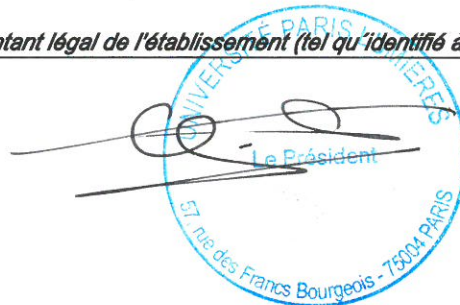
Lieu: Paris

Nom: Pierre-André Juvet

Date (jj/mm/aaaa): 03/03/2016

*J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Le Président

Cachet original de l'établissement (si applicable)

**UNIVERSITE PARIS LUMIERES**  
57, rue des Francs Bourgeois  
75004 PARIS